BONS DE POSTE.

Les bons de poste ont été émis en Canada pour la première fois le 4 août 1898. Ils offrent des avantages bien plus grands et sont moins dispendieux pour la transmission de petites sommes d'argent par la malle. Ces bons de poste ne sont payables qu'en Canada seulement.

Les dénominations des bons de poste sont au nombre de dix-sept. Le tableau suivant indique les différents montants et la commission qui y est imposée :—

Dénomination.	Commission.	Dénomination.	Commission.
$ cts.		$ cts.	
0 20	1 Cent.	0 80	2 Cents.
0 25	1 "	0 90	2 "
0 30	1 "	1 00	2 "
0 40	1 "	1 50	2 "
0 50	2 Cents.	2 00	2 "
0 60	2 "	2 50	2 "
0 70	2 "	3 00	3 "
0 75	2 "	4 00	3 "
		5 00	3 "

L'appoint peut être complété en apposant des timbres-poste canadiens *dont la valeur ne peut excéder neuf centins sur le recto d'un bon de poste.* Par exemple, 55 centins peuvent être transmis au moyen d'un bon de poste pour 50 centins et cinq centins en timbres-poste—sur présentation du bon de poste les 55 centins seront payés.

Nombre et valeur des bons de poste et le revenu de la commission qui en revient, du mois d'août 1898 au 30 juin 1899 :—

	Nombre de bons.	Dénomination.	Valeur.	Revenu qui en revient.
	16,207	× $0 20	$ 3,241 40	
	33,830	× 0 25	8,457 50	
	19,428	× 0 30	5,828 40	
	23,413	× 0 40	9,365 20	
Total...	92,878	× 1 centin =		$ 928 78
	44,149	× 0 50	22,074 50	
	16,402	× 0 60	9,841 20	
	28,388	× 0 70	19,871 60	
	15,657	× 0 80	12,525 60	
	6,490	× 0 90	5,841 00	
	74,589	× 1 00	74,589 00	
	32,411	× 1 50	48,616 50	
	48,316	× 2 00	96,632 00	
	26,710	× 2 50	66,775 00	
Total...	293,112	× 2 centins =		5,862 24
	15,172	× 3 00	45,516 00	
	11,182	× 4 00	44,728 00	
	59,063	× 5 00	295,315 00	
Total...	85,417	× 3 centins =		2,562 51
Grand total...	471,407		769,217 90	$9,353 53
Valeur des timbres-poste apposés pour l'extension de la valeur			2,272 38	
			$ 771,490 28	